Volume 26 numéro 1 *Janvier – février 1999*

CONSENSUS

Revue canadienne d'actualités de normalisation

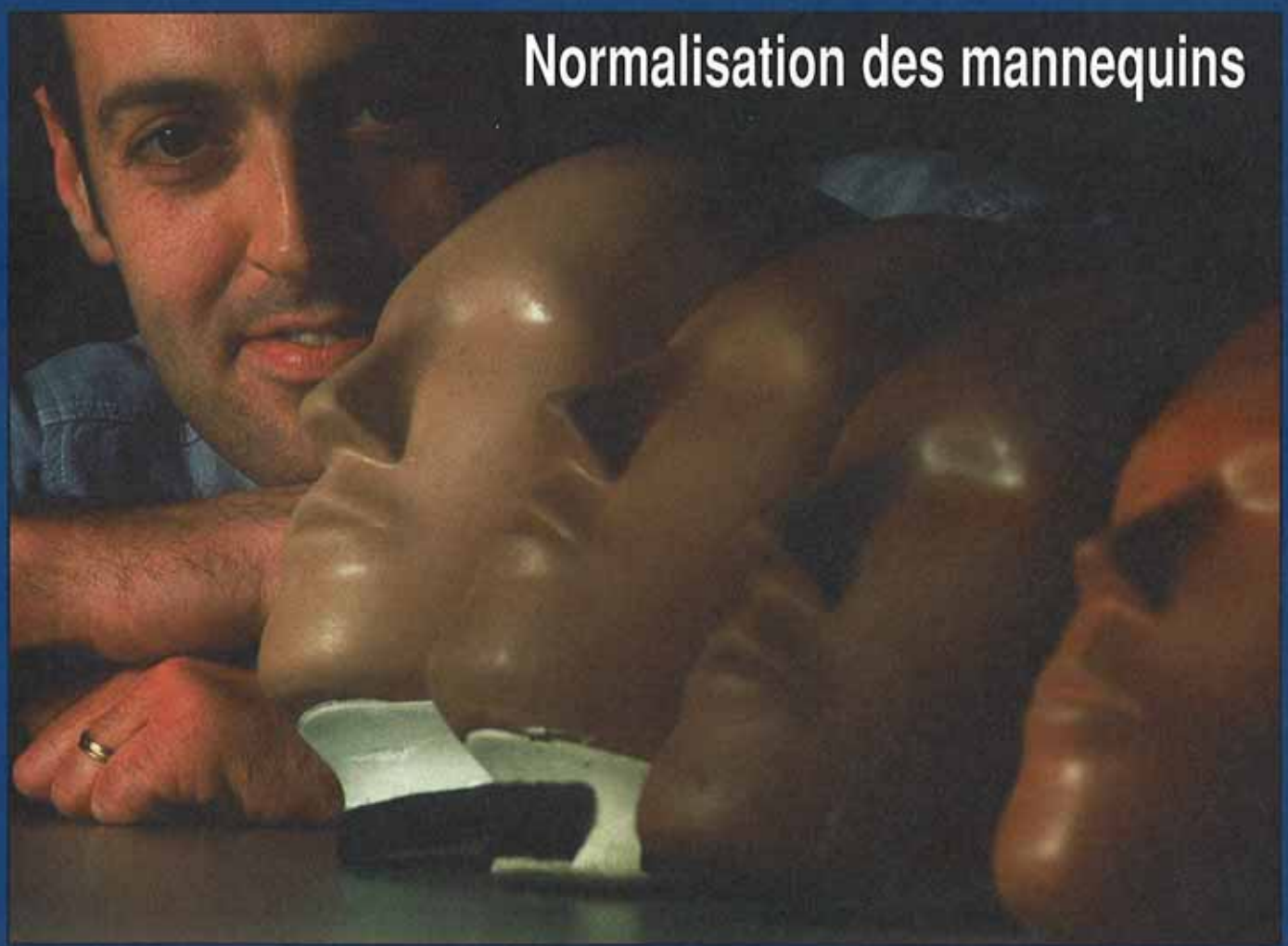

Normalisation des mannequins

Et

- Des nœuds dans la toile
- Des oursons moins chinois qu'on ne pense
- Consommateurs et industries

Service supérieur
Expertise technique
Reconnaissance mondiale
Expertise technique
Reconnaissance mondiale
Service supérieur

VOTRE ENTREPRISE S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS.
LA CSA PEUT VOUS AIDER À LES ATTEINDRE.

Qu'il s'agisse de certification et de mise à l'essai de produits, d'élaboration de normes ou d'enregistrement de systèmes de gestion, nos services vous ouvriront les portes des marchés intérieurs et du monde. D'innombrables occasions sont à votre portée grâce à des services d'excellence et à l'attention accordée à vos besoins. Appelez-nous. Nous vous donnerons un avantage concurrentiel qui ajoutera de la valeur à vos produits et services et toutes les raisons au monde de traiter avec nous.

La CSA. Un service qui va au-delà de vos attentes.

Faites le 1 800 463-6727 ou www.csa.ca

MISE À L'ESSAI ET CERTIFICATION DE PRODUITS
ÉLABORATION DE NORMES
ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES DE GESTION

Conseil canadien des normes
Canada
CONSENSUS

Revue canadienne d'actualités de normalisation

45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Tél. : (613) 238-3222; téléc. : (613) 569-7808;
c. élec. : info@scc.ca

CONSENSUS est publié six fois par année, en français et en anglais, par le Conseil canadien des normes au nom du Système national de normes. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.
CONSENSUS accepte les annonces qui sont conformes au Code canadien des normes de la publicité. Une telle acceptation n'est pas signe de l'accréditation ni de l'appui des annonceurs par le Conseil.
Le Conseil canadien des normes est la société d'État fédérale chargée d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

Rédacteur en chef, *Lesly Bauer*
Traduction, *Hélène Couturier, Jeanne Reinhart*
Rédacteur adjoint, *Derek Stevenson*
Conception graphique et publicité, *Guy Ethier*
Abonnements, *Division des communications*
ISSN 0380-1322
La photo de la page couverture est une gracieuseté de *The Ottawa Citizen.*

ISO IEC

Le Conseil canadien des normes est le représentant attitré du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et parraine le Comité national du Canada à la Commission électrotechnique internationale (CEI)

Imprimé au Canada sur du papier recyclé et recyclable

VOL. 26, N° 1, JANVIER – FÉVRIER 1999

Dans ce numéro

Des nœuds dans la toile 6
Frustration des concepteurs et des usagers devant les caprices des navigateurs. Les normes peuvent-elles sauver le Web?

Normalisation des mannequins 8
Une entreprise canadienne à l'origine d'une norme mondiale pour les mannequins d'essai de choc

L'Industrie, contre ou avec les consommateurs? 10
Les normes peuvent-elles concilier les besoins de ces deux importants groupes d'intéressés?

Des oursons moins chinois qu'on ne pense... 14
Ou les aventures de Nounours et ses amis dans l'univers des normes et de la conformité

ET

Actualités 4

Accréditation 15

Normes nationales du Canada 16

Examen public 18

Consultez dans le Web les numéros précédents de *CONSENSUS* en cliquant sur « Recherche » à l'adresse : http://www.ccn.ca.

Lettres et commentaires doivent être adressés à Lesly Bauer, rédacteur en chef de *CONSENSUS*, aux coordonnées ci-contre.

Près d'un quart de million de certificats ISO 9000

Selon les résultats d'une étude réalisée récemment par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), près d'un quart de million de systèmes de management de la qualité ISO 9000 sont enregistrés dans le monde. En un an, le nombre d'enregistrements de systèmes de management environnemental ISO 14000 a plus que triplé.

Toujours selon cette étude, on comptait à la fin de 1997 au moins 226 349 systèmes enregistrés selon ISO 9000 dans 129 pays et 5 017 selon ISO 14000 dans 55 autres.

Il s'agit d'un septième cycle d'étude depuis son lancement sous les auspices de la société pétrolière Mobil, et c'est le deuxième réalisé sous l'égide de l'ISO qui a pris la relève en 1997. Le rapport intégral de l'étude figure dans le site Web de l'ISO à http://www.iso.ch.

Les compagnies McGraw-Hill viennent, par ailleurs, de dévoiler les résultats d'un sondage plus récent sur les certificats délivrés en Amérique du Nord. Les éditeurs du répertoire *ISO 9000 Registered Company Directory* ont, le 1er décembre 1998, dénombré au Canada, aux États-Unis et au Mexique 32 001 enregistrements selon ISO 9000 et 298 selon ISO 14000. Les données de McGraw-Hill seront probablement intégrées à la prochaine étude de l'ISO. ■

Des produits de sécurité informatique inspirant confiance

Le Conseil canadien des normes (CCN) a publié récemment deux nouveaux documents directeurs dans le cadre de travaux nationaux axés sur la confiance à l'égard des produits de sécurité des technologies de l'information (STI).

Le CCN se fondera sur ces documents pour accréditer les installations chargées de l'évaluation et de l'essai des produits de sécurité des technologies de l'information. Moyen reconnu d'évaluer la compétence de ces installations, l'accréditation contribuera à améliorer la qualité marchande des produits STI et à assurer une plus grande tranquillité d'esprit à leurs utilisateurs. Les produits STI servent à prévenir la perte, l'altération et la divulgation des données de nature délicate.

À la suite d'une entente conclue en août 1998, le CCN et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) ont mis sur pied un groupe de travail, composé de représentants des secteurs privé et public de tous les milieux. Ce groupe avait pour mission d'élaborer les lignes directrices d'un programme d'accréditation des laboratoires qui évaluent et testent des produits de TI pour en vérifier la conformité à des normes de sécurité données. Ce programme est conçu en fonction de la diversité des normes de STI.

Le CST s'appuiera sur le processus d'accréditation du CCN pour approuver les laboratoires aptes à évaluer des produits STI en fonction des Critères communs. Ces derniers se présentent sous la forme d'une norme internationale reconnue de sécurité des TI mise au point par le CST et ses partenaires des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France et des Pays-Bas. Pour en savoir plus, voir l'article publié à ce sujet dans notre numéro de septembre 1997 ou visiter le site Web du CST à www.cse-cst.gc.ca.

La certification, réalisée au Canada par le CST, des produits évalués en fonction des Critères communs sera automatiquement reconnue dans les autres pays partenaires, ce qui assurera des débouchés internationaux à l'industrie canadienne des TI.

Pour se procurer un exemplaire des *Lignes directrices relatives à l'accréditation des installations d'évaluation et d'essais de produits de sécurité des technologies de l'information* (CAN-P-1591) et de la *Liste de contrôle applicable à l'évaluation des installations d'essais de produits STI* (CAN-P-1592), s'adresser au Conseil canadien des normes.

Le CST est un organisme fédéral chargé de proposer au gouvernement du Canada un moyen d'assurer la sécurité des technologies de l'information. ■

Avec le printemps, projet de stratégie de normalisation

Le Conseil canadien des normes a l'intention d'engager au printemps le dialogue national sur les questions stratégiques de normalisation en publiant un projet de document sur une stratégie canadienne de normalisation.

Cette stratégie servira au pays de plan directeur dans le domaine de la normalisation. Elle est destinée à sous-tendre une politique d'intérêt public et à guider divers intervenants de la normalisation, dont les administrations publiques, l'industrie, les organismes de consommateurs et de normalisation. Son élaboration a été confiée au Conseil consultatif des intéressés (CCI), un conseil composé de 16 membres dirigé par la présidente du Conseil canadien des normes, Linda Lusby.

Le projet de document sera le point de départ des consultations nationales prévues à la fin du printemps. Le CCI s'appuiera sur les réponses et les commentaires recueillis lors des séances de consultation pour la révision du document, dont le lancement officiel devrait avoir lieu le 14 octobre à l'occasion de la Journée mondiale de la normalisation.

Pour en savoir plus sur la Stratégie canadienne de normalisation, visitez notre site Web à http://www.ccn.ca ou communiquez avec Ellen Lesiuk, au Conseil canadien des normes, aux coordonnées de la page 3. ■

Un « carnet d'adresses » électronique pour le SGTI

Le Conseil canadien des normes a fait appel aux Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI), une branche de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour gérer un système d'« objets » se rapportant aux technologies de l'information. Ce système comprend la raison sociale des organismes, leur adresse électronique et d'autres identificateurs.

La Canadian OSI Registration Authority (COSIRA) relèvera donc du SGTI, qui sera, au Canada, chargé d'attribuer des objets en vue de l'interconnexion des systèmes ouverts (OSI), système de gestion de réseaux informatiques conçu par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

La COSIRA assure au Canada la conformité des objets OSI aux procédures acceptées à l'échelle internationale ainsi que l'unicité des adresses. Pour ce faire, elle applique les lignes directrices de l'Association canadienne de normalisation, intitulées *Canadian OSI Registration Procedures and Guidelines* (CSA Z.243.110).

Pour en savoir plus sur la COSIRA, contactez Donna Munro par téléphone au (819) 956-4848, par télécopieur au (819) 956-3321 ou par courrier électronique à COSIRA@tpsgc.gc.ca. ■

Les administrations publiques s'intéressent aux normes

Industrie Canada a accueilli à Montréal les 17 et 18 février les délégués d'un symposium fédéral-provincial-territorial sur les normes. Les conclusions des discussions qui y ont eu lieu entreront dans la contribution des administrations publiques à l'élaboration de la Stratégie canadienne de normalisation (voir p. 4).

Près de 150 participants étaient attendus à ce symposium qui traitait de l'impact de la mondialisation sur les activités de normalisation et sur la participation des administrations publiques aux travaux du Système national de normes. À l'ordre du jour de ces ateliers figuraient entre autres le commerce international et les normes internationales, les accords de reconnaissance mutuelle, les normes de systèmes de management et le recours aux normes dans les règlements. Parmi les conférenciers principaux, mentionnons Linda Lusby, présidente du Conseil canadien des normes et John Kean, ex-président de l'Association canadienne de normalisation et président du Bureau de gestion technique de l'Organisation internationale de normalisation.

Pour plus de détails sur le symposium, s'adresser à Alethea Au, à Industrie Canada, au (613) 941-0610 ou écrire à alethea@ic.gc.ca. À ne pas manquer dans l'un de nos prochains numéros : un rapport complet sur le symposium. ■

Du neuf dans le Web : Un esPACe riche de renseignements

Désireux que les clients de la région du Pacifique reconnaissent votre enregistrement ISO 9000? Commencez par visiter le site Web de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC).

La PAC est une association d'organismes d'accréditation de la région de l'Asie-Pacifique. En vertu de son accord multilatéral (AML), elle exige des participants qu'ils reconnaissent l'équivalence de leurs systèmes d'accréditation des enregistrements ISO 9000, reconnaissance devant inciter les clients à accepter les enregistrements délivrés par des organismes registraires nationaux ou étrangers accrédités. L'accord a été signé en janvier 1998 par des organismes d'accréditation australiens, néo-zélandais, canadiens, chinois et japonais. La Malaisie et Singapour s'y sont ajoutés depuis.

Le site Web de la PAC, conçu par le Conseil canadien des normes, recèle tout ce que l'on devrait savoir de l'association et contient même ses principales publications telles que l'AML de la PAC, des liens avec les sites Web de ses membres et ceux d'autres organismes internationaux, le périodique de la PAC et le registre des visiteurs.

Le site offre également à l'intention des membres de la PAC un forum ouvert dans lequel ils peuvent télécharger des documents vers l'amont et vers l'aval et discuter des questions qui préoccupent l'organisation.

Ce site est logé à : http://www.apec-pac.org. ■

Personnalités en vue

Robert Griffin, ingénieur industriel, a été nommé président et directeur général de l'Association canadienne de normalisation (CSA). M. Griffin a étudié l'ingénierie à l'université Waterloo et occupait auparavant le poste de directeur régional, Secteur européen, à la Burmah Castrol PLC. Il succède à John Kean.

La présidente du QMI, **Catherine Neville** a été élue à la présidence du Réseau international de certification (IQNet). Son mandat de deux ans a débuté en janvier. L'IQNet est un réseau international composé de 28 registraires de systèmes de management de la qualité ISO 9000 et de management environnemental ISO 14000. Le QMI, seul organisme nord-américain à en faire partie, est une division de l'Association canadienne de normalisation.

Roland Hosein, vice-président de l'environnement, de la santé et de la sécurité chez GE Canada, a été nommé président du Comité consultatif canadien du comité technique international responsable de la série ISO 14000 de normes de management environnemental (ISO TC 207). M. Hosein est aussi, depuis 1978, professeur à l'Université de Toronto. Il possède un doctorat en épidémiologie des maladies pulmonaires écogéniques.

Des nœuds dans la toile

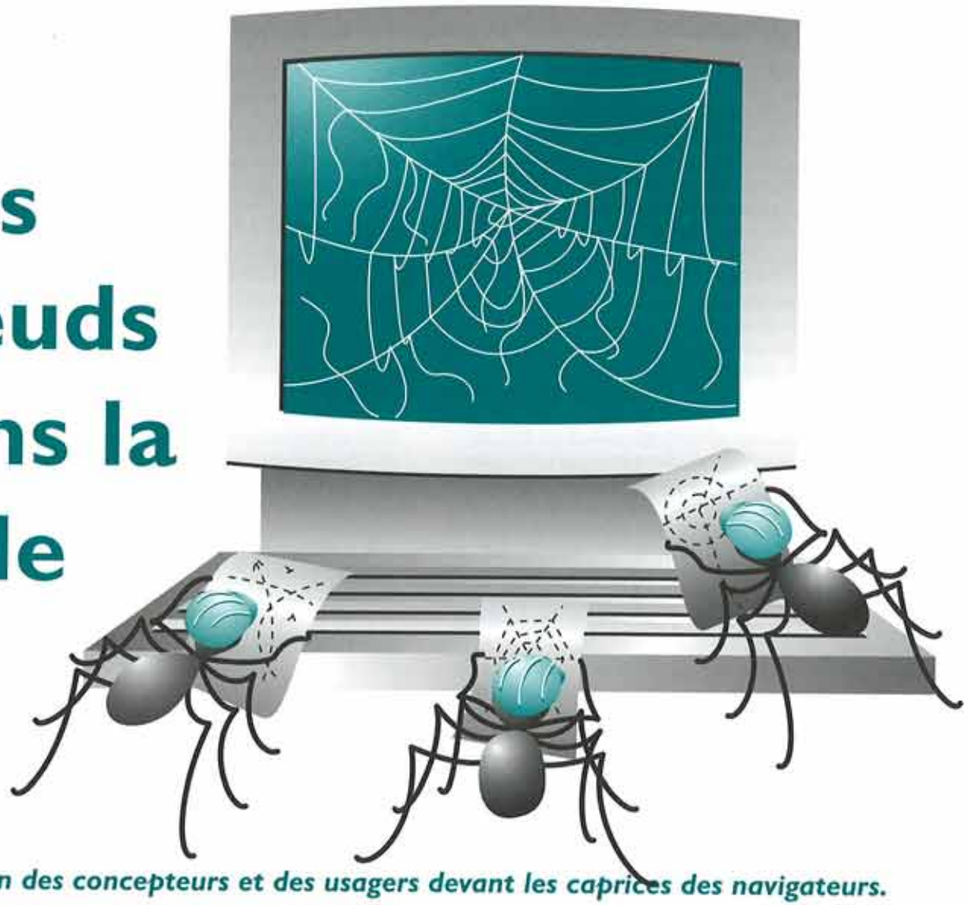

Frustration des concepteurs et des usagers devant les caprices des navigateurs. Les normes peuvent-elles sauver le Web?

Aimeriez-vous voir dépendre le choix de vos programmes de la marque de votre téléviseur? En regardant un JVC syntonisant un programme Sony, vous pourriez bien alors avoir une image aux couleurs bizarres, floue ou interrompue, ou obtenir un mauvais son – ce poste pourrait changer spontanément de chaîne ou même s'éteindre.

Ce n'est, heureusement, pas ainsi que marche la télévision, mais c'est, pourtant, parfois de cette façon que fonctionne le Web.

Les règles de fonctionnement du Web n'ont pas été appliquées uniformément. Les fabricants de navigateurs, ces logiciels permettant une lecture du texte, des images, de tout ce qui fait le Web, les ont même parfois ignorées. Les concepteurs de pages Web doivent eux-mêmes se soumettre et passer outre ces règles pour pouvoir produire une page acceptable. Certaines pages semblent, en effet, incomplètes ou ne sont pas accessibles à tous les usagers. On craint que cela ne finisse par détériorer le réseau.

Usagers et concepteurs frustrés s'expriment. Ils incitent les fournisseurs de navigateurs à respecter les règlements – pas seulement en général, mais toujours. Ce sont les normes qui pourraient bien, en dernier recours, sauver le Web.

HTML — le code de la route

Les règles de fonctionnement du Web sont les spécifications du Langage de balisage hypertexte (HTML). Le HTML décrit la structure des documents électroniques et crée des liens avec d'autres.

On peut comparer le langage HTML au français qui est, lui aussi, régi par une autorité centrale. Pour la langue française, c'est l'Académie française qui établit le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe officiels. De son côté, le HTML est chapeauté par le consortium du Web (W3C), qui compte plus de 250 membres, parmi lesquels des fournisseurs de matériel informatique et de logiciels, des usagers du monde des affaires, des organismes gouvernementaux et des établissements universitaires et scolaires. Le W3C met au point les spécifications du HTML et autres langages connexes.

Retour du HTML

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) accueillent une norme prodigue de retour au bercail.

Le HTML est issu du Langage normalisé de balisage généralisé (SGML), définissant les langages de balisage, qui est décrit dans la norme ISO 8879. Les premières versions HTML s'écartent du SGML. Les plus récentes y sont plus compatibles bien que le HTML tolère certaines pratiques que n'accepte pas le SGML, et ce pour que les navigateurs plus récents puissent interpréter d'anciens documents.

L'ISO et la CEI s'efforcent actuellement de donner encore plus d'uniformité à ces deux langages. Un sous-comité de leur Comité technique mixte sur les technologies de l'information (ISO/CEI JTC 1/SC 34) élabore une norme internationale pour le HTML, communément appelée « ISO-HTML ».

ISO-HTML est avant tout une version du HTML 4.0 plus fidèle. Les documents écrits en ISO-HTML seront compatibles avec tous les navigateurs capables d'interpréter le HTML 4.0. Et ces documents seront aussi parfaitement compatibles avec le SGML. C'est là un avantage appréciable pour les organisations qui ont recours à des systèmes à langage SGML dans la gestion et le traitement des documents.

La norme ISO/CEI 15445, *Information Technology – Document Description and Processing Languages – HyperText Markup Language (HTML)*, en est actuellement à l'étape de projet de comité.

Tout comme le français, le HTML a évolué avec le temps. Il en existe trois versions officielles : le HTML 2.0, le HTML 3.2 et le HTML 4.0. Tout comme dans le cas du français, il s'est développé différents « patois » en HTLM dont un grand nombre sont l'œuvre des producteurs des deux navigateurs Web vedettes, Netscape Navigator et Microsoft Internet Explorer.

Si ces deux sociétés appuient officiellement le HTML et sont membres du W3C, ni l'une ni l'autre n'en ont totalement mis en œuvre les spécifications dans leurs produits. Qui plus est, au lancement de chaque logiciel, elles ont l'une et l'autre introduit des caractéristiques que l'autre n'accepte pas et qui ne figurent pas au nombre des spécifications.

Les sociétés responsables reconnaissent elles-mêmes aujourd'hui avoir commis là une erreur. Dans une récente déclaration faite au sujet du HTML, Microsoft expliquait : « Certains ajouts réalisés par Microsoft ainsi que par d'autres fournisseurs ont semé la confusion dans le marché et porté atteinte à l'interopérabilité qui régnait, mal conçus qu'ils étaient quant aux principes de base sous-tendant le HTML. »

Sprechen Sie HTML?

Si les êtres humains comprennent généralement les patois dérivés de leur langue, les ordinateurs, quant à eux, sont beaucoup moins adaptables. Il arrive souvent que les navigateurs, habitués à un patois HTML particulier, ne puissent pas interpréter entièrement les pages rédigées dans un autre patois, ou même dans la version officielle de ce langage. Ces pages ne sont alors qu'en partie accessibles aux visiteurs qui ont recours à d'autres navigateurs. Il arrive même qu'elles n'apparaissent pas du tout à l'écran.

Les concepteurs de pages qui souhaitent obtenir un effet particulier, sont parfois amenés à créer différentes versions pour différents navigateurs, ce qui majorerait la facture de l'élaboration des sites Web d'au moins 25 pour cent.

La situation peut être encore plus catastrophique pour les webnautes qui n'ont recours ni à Navigator ni à Explorer. Ceux et celles branchés au Web en connexion lente, sur un vieil ordinateur ou par libertel communautaire, utilisent souvent un navigateur textuel, Lynx par exemple. Il arrive au cours de la consultation d'une page ou de la navigation dans le Web, que certains graphiques indispensables à la compréhension de l'information n'apparaissent pas et que le texte soit confus ou en désordre. Les navigateurs du braille ou audio ont aussi parfois du mal à interpréter les pages qui ne sont pas conformes aux spécifications HTML.

Il arrive que les concepteurs soient obligés de faire le contraire de ce qu'exige le code HTML. Les pages Web sont censées préciser le patois HTML qui a servi à les rédiger, et ce, pour que le navigateur puisse bien interpréter ce langage, ignoré, néanmoins, de Navigator et d'Internet Explorer. Pour surmonter cette difficulté, les concepteurs de certains sites demandent aux navigateurs de se nommer, à la suite de quoi apparaît une page spéciale. Bien que, selon les spécifications exigées, ce soit au navigateur de s'adapter au document, les concepteurs doivent finalement adapter le document aux besoins du navigateur.

Défaire les nœuds

Les concepteurs qui tiennent à ce que leurs pages puissent être interprétées par n'importe quel navigateur peuvent recevoir l'aide d'un certain nombre de sites, entre autres de celui de la campagne « Optimisé pour n'importe

Suite page 15

Normalisation des mannequins

Une entreprise canadienne à l'origine d'une norme mondiale pour les mannequins d'essai de choc

Le monde est envahi par un surplus de mannequins. Une entreprise canadienne prend sur elle d'y remédier. Biokinetics and Associates Ltd. (http://www.biokinetics.com), entreprise d'ingénierie et de design installée à Ottawa, se spécialise dans la prévention des blessures infligées sous le choc au cours d'accidents de véhicules automobiles. Marc Beusenberg, qui en est le vice-président d'exploitation, dirige une équipe internationale chargée de la conception d'un mannequin d'essai de choc latéral harmonisé à l'échelle mondiale. Ce nouveau design est appelé à devenir une norme internationale et à servir de référence dans les méthodes d'essai de choc harmonisées.

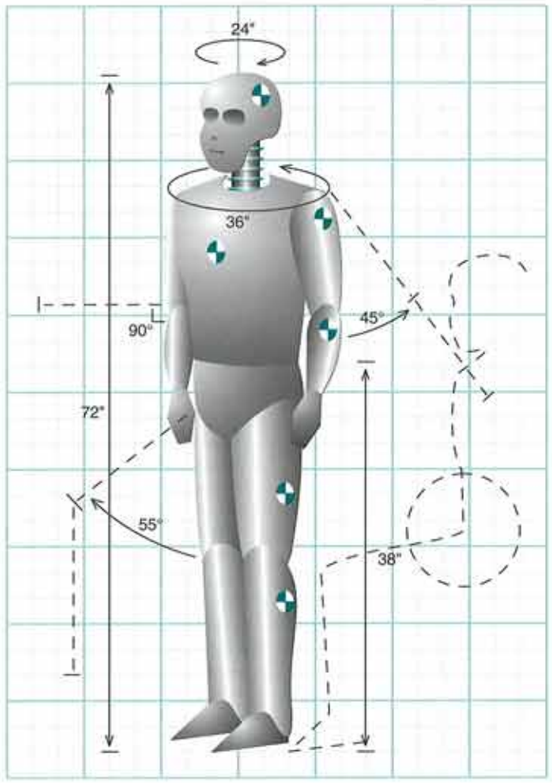

Les différentes juridictions ont actuellement recours à différents mannequins et essais pour évaluer l'effet des collisions à impact latéral. SID (mannequin pour choc latéral), conçu aux États-Unis fin des années 1970 début des années 1980, est utilisé pour les essais requis en vertu de la réglementation fédérale américaine de la sécurité. Les législations européenne et japonaise exigent que les essais soient réalisés à l'aide du mannequin EUROSID-1. Deux mannequins, BioSID et la famille SID-II, de conception plus récente et utilisés dans leurs recherches par les gouvernements et les fabricants, ne sont pas, jusqu'ici, cités en référence dans la législation.

Les fabricants des véhicules vendus au Canada peuvent mettre leurs produits à l'essai conformément à des normes américaines ou européennes. Le gouvernement fédéral n'exige encore ni l'une ni l'autre de ces normes pour la seule raison qu'il attend qu'on élabore une série unique de méthodes d'essai harmonisées, d'expliquer Dainius Dalmotas, chef, Résistance aux chocs, Normes et recherches relatives aux véhicules automobiles, à Transports Canada.

Les consommateurs sont lourdement affectés par l'absence dans ce domaine de méthodes d'essai harmonisées. Pour les partisans du recours au mannequin et aux essais de choc latéral universels, réaliser des essais séparément pour les différents marchés représente un surcroît de dépenses et limite encore plus le choix de véhicules. « Toute une partie des investissements sert à la conception et aux essais de véhicules axés sur la conformité avec l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. Et c'est finalement le consommateur qui paye la facture », d'expliquer M. Beusenberg.

Les choses pourraient bien, cependant, ne pas tarder à changer. Le groupe de travail international de M. Beusenberg, composé de représentants de Transports Canada, de fabricants de mannequins et de jusqu'à 50 autres experts internationaux dirigera, en effet, la conception d'un nouveau mannequin d'essai de choc latéral, dont il prévoit dévoiler le prototype, du nom de WorldSID, avant janvier 2000. Des essais complets d'évaluation seront réalisés par la suite. La sortie de ce mannequin est prévue vers la moitié de l'an 2001.

Trois exigences orientent la conception et la construction des mannequins d'essai de choc, précise M. Dalmotas, de Transports Canada. « Il faut que ce mannequin soit "biofidèle", c'est-à-dire qu'il se comporte comme un être humain. Les essais doivent pouvoir se répéter, le mannequin, frappé une autre fois de la même façon, doit alors produire les mêmes mesures. On doit aussi pouvoir le reproduire : les essais réalisés à l'aide de deux mannequins différents du même modèle doivent donc donner les mêmes résultats. »

WorldSID sera non seulement plus humain dans ses réactions lors d'un accident, mais aussi dans son apparence elle-même. Divers matériaux entrent dans la conception des mannequins actuels, dont l'acier pour les anneaux qui constituent la cage thoracique. Des plastiques modernes et autres matériaux pourraient donner à WorldSID une image plus humaine.

Le nouveau mannequin sera au départ, disons, joliment standard. Il aura l'allure d'un homme de taille et de poids moyens, c'est-à-dire qu'il mesurera 1,80 m pour un poids de 75 kg. Il pourra, cependant, par la suite engendrer une famille de membres tous différents de morphologie et de taille, dont une femme plus petite et un homme plus corpulent.

Biokinetics dirigera la conception et la mise au point de WorldSID. Le groupe international élaborera des spécifications destinées aux fabricants pour la conception de leurs produits. Les membres de chacune des trois régions participantes – les Amériques, l'Europe et l'Asie-Pacifique – se partageront à parts égales les dépenses encourues.

L'idée de concevoir WorldSID vient de l'USCAR, United States Council for Automotive Research (http://www.uscar.org), union de recherche technologique fondée par les géants de l'automobile Chrysler, Ford et General Motors. L'USCAR est au nombre de ceux qui ont lancé le projet de mise au point de la famille des SID-II.

À la recherche d'un « groupe indépendant des constructeurs de mannequins d'essai de choc, tout en possédant les connaissances suffisantes en biomécanique et l'expérience des mannequins d'essai de choc », explique M. Beusenberg, c'est Biokinetics que l'USCAR a choisi pour diriger le programme WorldSID.

Une fois réalisé, le prototype de WorldSID devrait être adopté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) comme norme internationale pour les mannequins d'essai de choc latéral. Le groupe de travail sur les dispositifs d'essais anthropomorphes (ISO TC 22 / SC 12 / GT 5) participe à ce projet.

Que l'ISO adopte WorldSID signifierait, certes, que le design est solidement approuvé partout dans le monde. Il n'en sera pas moins du ressort des gouvernements nationaux de décider d'y faire référence dans leur propre réglementation. N'oublions pas que l'élaboration d'un mannequin standard n'est que la première étape de l'harmonisation des essais de choc latéral.

L'International Harmonized Research Activities, organisation composée d'organismes gouvernementaux du monde entier qui dirige en général la recherche commune, a formé un groupe de travail chargé d'élaborer une série de méthodes d'essais de choc latéral que les organismes de réglementation peuvent citer dans leurs normes.

« Tout le monde reconnaît qu'il faut réaliser deux ou trois méthodes d'essais pour pouvoir évaluer la protection contre le choc latéral indispensable dans la conception d'un véhicule », de rappeler M. Dalmotas. Selon lui, il y aura grosso modo trois types d'essais : le premier simulant une collision entre deux véhicules; le deuxième, un véhicule heurtant un objet fixe, comme les poteaux, après un dérapage latéral; le troisième servant à évaluer l'effet de déploiement des sacs gonflables latéraux sur les occupants autres que les hommes de taille moyenne.

Pour en savoir plus sur les travaux du groupe WorldSID, visitez son site Web à http://www.worldsid.org. ■

D'autres normes pour mannequins

Voitures et camions ne sont pas les seuls véhicules à faire l'objet d'essais avec mannequins. La norme ISO 7176-11, *Fauteuils roulants – Partie 11 : Mannequins d'essai* (adoptée sous le nom de CAN/CSA-Z323.4.8-94 par l'Association canadienne de normalisation), précise la construction des mannequins d'essai destinés aux divers essais selon la série de normes sur les fauteuils roulants.

Les **mannequins d'essai pour fauteuils roulants** n'ont pas une apparence aussi humaine que leurs équivalents pour véhicules automobiles, ils ne sont constitués que d'un thorax et de cuisses. On y a recours pour simuler le poids et l'équilibre d'un être humain pour vérifier la stabilité du fauteuil roulant, l'efficacité de ses freins, sa force et sa résistance aux chocs et, dans le cas des fauteuils roulants électriques, la vitesse et l'accélération, la capacité à gravir un obstacle, la puissance et les systèmes de contrôle.

Les mannequins d'essai de choc doivent simuler la réaction du corps humain au cours d'une collision. Mais comment juger du réalisme de ce simulacre sans faire appel à des êtres humains?

L'ISO peut répondre à cette question. L'organisme de normalisation a préparé un rapport technique à six volets (ISO TR 9790) contenant un **guide d'évaluation de la « biofidélité » des mannequins d'essai de choc latéral**. S'appuyant sur des études réalisées avec des personnes volontaires et avec des cadavres, les volets du rapport recèlent la description des réactions d'un mannequin à différents types de chocs latéraux à la tête, au cou, à l'épaule, à la cage thoracique, à l'abdomen et au bassin.

En matière d'**essais de choc frontal,** Hybrid III se place au premier rang. Cette famille de mannequins standards d'essai de choc est reconnue dans la plupart des juridictions du monde, dont le Canada.

La version la plus communément utilisée d'Hybrid III, mannequin représentant l'homme de taille moyenne, a été mise au point en 1973. Il existe aussi toute une famille d'autres versions, comprenant un homme plus grand que la moyenne, une femme plus petite que la moyenne, un enfant de six ans et un enfant de trois ans.

Un groupe de travail de l'ISO a recommandé le recours à Hybrid III dans les essais de choc frontal.

L'Industrie, contre ou avec les consommateurs?

Le point de vue de l'Industrie

Henry Line
Coprésident, Industry Cooperation on Standards and Conformity Assessment (ICSCA)
Vice-président, Global Product Standards, AMP Incorporated (É.-U.)

Rien de tel, jusqu'à présent, que la normalisation pour concilier les besoins de marchés convergents et une mise en œuvre toujours plus rapide de la technologie! Dans certains cas, les exigences générées par les normes ne sont, cependant, pas un plus pour les activités d'une société ni pour ses clients. Les problèmes qui surviennent sont très souvent liés aux exigences de l'évaluation de la conformité : le marquage inutile des produits, le manque de transparence dans les essais et l'obligation de faire certifier les produits ou les services par un tiers.

Les entreprises ne mettent pas en question la nécessité de fournir un produit de qualité, de préserver l'environnement, ni de garantir un milieu de travail sûr et sain. Les politiques établies par les sociétés elles-mêmes, sont, en fait, souvent plus exigeantes dans ce domaine que les impératifs externes. Ce que les sociétés remettent en question, c'est le fait d'être obligées d'établir de nouvelles exigences, qui, parfois, font double emploi, notamment la certification par tiers.

Un grand nombre de sociétés sont persuadées qu'aucun organisme de certification externe ne saurait mieux qu'elles prouver leur conformité. Ces sociétés encouragent, certes, le recours volontaire à la certification par tiers, mais refusent qu'on la leur impose. Elles réagissent de la même façon lorsqu'il s'agit de se faire imposer des exigences de marquage et de nouveaux essais inutiles, ou quelques dépenses que ce soit mettant en péril leur capacité à faire face à la concurrence.

Bref, les entreprises s'opposent aux exigences de normes inutilement imposées, qui ne sont pas générées par le marché ou qui ne s'appuient pas sur des principes vérifiables scientifiquement.

Qui est l'ICSCA?

C'est dans cet esprit que l'Industry Cooperation for Standards and Conformity Assessment (ICSCA) a été fondée à l'automne 1996. Elle compte des cadres chargés de la normalisation et autres haut placés. Ce groupe s'appuie sur le principe selon lequel les normes confèrent de la valeur aux produits et aux processus, avant tout dans l'intérêt des consommateurs.

L'ICSCA a consigné dans sa liste d'adresses le nom de membres de plus de 50 sociétés représentant près d'un billion de dollars de ventes par année. En outre, plusieurs organisations industrielles notables en font partie.

Il serait faux de prétendre, comme certains l'ont fait, que l'ICSCA s'oppose à la normalisation internationale. C'est, en fait, le contraire. Ce groupe est un forum de conciliation des points de vue des industries pour renforcer le processus de normalisation internationale et faciliter le commerce et les échanges mondiaux. Pour ce faire, les sociétés de l'ICSCA se sont donné plusieurs résolutions, dont les suivantes figurent au nombre des plus importantes :

- Favoriser le recours aux normes internationales dans le cas de l'équivalence des normes régionales et nationales;
- S'opposer aux normes de systèmes de management n'ajoutant rien ou exigeant la certification par tiers comme seul moyen susceptible de prouver la conformité;
- Privilégier la déclaration de conformité du fournisseur comme moyen idéal pour prouver la conformité, tout en réservant la certification par tiers aux fournisseurs qui y ont volontairement recours;
- Préférer le recours aux normes consensuelles volontaires du secteur privé comme alternative aux normes et aux règlements élaborés par le gouvernement;
- Appuyer et étendre à l'échelle mondiale le principe suivant : « une norme – un essai et une déclaration de conformité du fournisseur »;
- Appuyer le Comité pour l'évaluation de la conformité de l'ISO (ISO/CASCO) dans ses travaux axés sur le recours à un symbole unique;
- Appuyer et favoriser le remaniement des méthodes par l'ISO, la CEI, et l'UIT;
- S'opposer à la législation intersectorielle et approuver les exigences sectorielles comme étant le moyen le plus efficace d'assurer la protection des renseignements personnels;

Suite page 12

D'un côté, les industries veulent des normes susceptibles d'ouvrir des marchés sans imposer de dépenses ni de restrictions excessives. De l'autre, les consommateurs veulent que ces normes garantissent la performance et la sécurité. Les uns et les autres s'unissent pour affirmer qu'ils aimeraient qu'on les considère davantage dans l'élaboration des normes et des systèmes d'évaluation de la conformité. Comment satisfaire leurs besoins respectifs?

Au cours d'une séance publique extraordinaire qui a eu lieu l'automne dernier, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a examiné la question. Nous vous présentons ci-dessous une version abrégée des remarques émises par deux participants, l'un représentant le point de vue des industries, l'autre celui des consommateurs.

Le point de vue des consommateurs

Benedicte Federspiel
Directrice générale du Danish Consumer Council
Vice-présidente de Dansk Standard

On nous a fait de grandes promesses à nous, consommateurs, au moment de la libéralisation du commerce international. On nous a dit que le développement de la concurrence entraînerait une réduction des prix et nous laisserait un plus grand choix. Pour cela, les pays et les blocs commerciaux du monde entier se sont mis à harmoniser leurs normes nationales et leurs régimes d'évaluation de la conformité.

Un grand nombre d'entre nous craignent que cet élan « harmonisateur » ne fasse oublier leurs intérêts. Quand je lis le périodique de l'ICSCA, j'ai l'impression que ce que propose ce groupe c'est qu'on s'en remette à l'industrie pour ce qui est du processus de normalisation, en excluant tous partenaires sociaux. Cela est inacceptable et prend une tournure particulièrement dangereuse à un moment où l'on note partout dans le monde une nette tendance à opter pour la normalisation internationale.

Voici quelques exemples illustrant mes propos.

L'Industrie s'est dite très inquiète de la lenteur du processus de normalisation, ce qui a donné lieu au recours à de nouvelles méthodes et procédures visant à accélérer le rythme d'élaboration des nouvelles normes. L'une d'elles permet à des organismes tels que l'ISO d'adopter des normes élaborées par d'autres organismes tels que les consortiums industriels.

Ces procédés mettent en péril le processus consensuel tel que nous le connaissons. La meilleure forme de normalisation consiste en une collaboration entre l'Industrie, les travailleurs, les consommateurs et les responsables qui permette d'élaborer un consensus rendant les résultats plus crédibles. Ces nouvelles méthodes et procédures peuvent entrer en conflit avec les valeurs mêmes du processus, à savoir le consensus et la transparence. Avant de les adopter, il faut considérer attentivement les besoins des différents secteurs. Ce qui se justifie pour le secteur des technologies de l'information, qui se renouvelle rapidement, ne conviendrait peut-être pas pour les produits de consommation plus classiques au cycle de vie plus long et aux technologies plus installées.

Nous devons aussi nous demander pourquoi notre processus classique de normalisation est si lent et pourquoi les consortiums semblent agir plus rapidement. Dans les deux cas, c'est l'Industrie qui est le principal participant. L'accord se fait sans doute plus facilement, dans les consortiums, puisque les consommateurs et les industries moins importantes en sont exclus. On ne devrait pas avoir pour seul but de faciliter le consensus. Après tout, le processus d'élaboration de normes est sans nul doute grandement simplifié lorsqu'il est entre les mains de chaque société individuellement.

Une autre préoccupation des partisans de l'Industrie, tels que l'ICSCA, est la certification par tiers. Ce procédé est un fait établi de longue date, surtout dans le cas des produits de consommation. Pourtant, il existe déjà sur les marchés mondiaux un grand nombre de produits dangereux qui ne sont conformes ni aux normes régionales, ni aux normes nationales ni encore aux normes internationales.

La certification est importante pour les consommateurs. Réalisée par un tiers, elle prouve une certaine transparence et inspire confiance aux consommateurs. Pourtant, l'Industrie exige qu'on généralise l'application de la déclaration de conformité du fabricant, et ce, même dans des secteurs qui y ont recours depuis longtemps. Là encore, nous devons examiner attentivement les besoins de chaque secteur. Croyons-nous vraiment que ce qui est valable pour l'argenterie, par exemple, l'est aussi pour des articles plus complexes et potentiellement dangereux comme l'automobile, les instruments médicaux, la machinerie lourde, les appareils à gaz et les médicaments?

On discute toujours du phénomène de la profusion des marques sur le marché. Selon les résultats de certaines études, la plupart des consommateurs n'ont pas confiance en des marques qui n'auraient pas été contrôlées d'une façon ou d'une autre. Si l'Industrie veut gagner la confiance des consommateurs, il ne lui suffit pas de

Suite page 13

Suite de la page 10

• Enquêter sur la possibilité des organismes d'élaboration de normes à répondre autrement que par la vente de normes à leurs besoins de financement.

Les organismes nationaux de normalisation ont toujours été l'un des éléments indispensables du processus international d'élaboration des normes et continueront de l'être.

« Les normes sont encore longues à élaborer, ne comportent pas toujours les bons éléments techniques et ne sont pas toujours applicables au marché. »

Ces organismes nationaux seront néanmoins appelés, comme l'ont été les industries et pour les mêmes raisons, à se donner une nouvelle démarche. Ils pourraient ainsi s'inspirer de la vision de l'ICSCA pour faire leur entrée dans le 21e siècle.

Comment améliorer le processus

L'ICSCA a récemment applaudi, dans une résolution, les efforts de remaniement de l'ISO et de la CEI, encouragé les deux organisations à poursuivre ces travaux et incité ses propres membres à les seconder dans cette entreprise.

Voici quelques suggestions émises par l'Industrie sur la façon d'améliorer le processus d'élaboration des normes.

Savoir mieux s'adapter aux besoins de l'Industrie

Les sociétés acceptent de contribuer davantage à l'élaboration des normes et tentent de rendre cette participation plus efficace. Après tout, si on élabore des normes c'est avant tout pour l'usage des sociétés et de leur clientèle. Pour atteindre cet objectif, il faut savoir inciter les hauts dirigeants à bien participer. Cependant, les organismes nationaux et la CEI peuvent faire plus pour offrir aux sociétés un meilleur accès.

• On devrait établir des conseils sectoriels à l'intention des industries qui désirent avoir davantage leur mot à dire pour veiller à ce que les normes s'appliquent au marché.

• Il faudrait faire un meilleur usage de l'électronique.

• On pourrait créer un organisme semblable aux comités de l'ISO chargés de l'élaboration d'orientations politiques pour l'évaluation de la conformité (CASCO), pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO), et pour les systèmes et les services d'information (INFCO), et qui puisse répondre aux besoins de l'Industrie.

Améliorations à apporter au processus d'élaboration des normes

Les normes sont encore longues à élaborer, ne comportent pas toujours les bons éléments techniques et ne sont pas toujours applicables au marché. On pourrait résoudre ce problème en faisant appel à des techniques de gestion de projet testées et éprouvées :

• Établir un plan des méthodes accompagné des exigences et de la mesure du rendement.

• Apporter constamment des améliorations à chaque étape du processus, à travers chaque fonction, afin d'en accroître la valeur.

• Offrir une formation complète de leader aux personnes devant siéger comme président, secrétaire, animateur ou rapporteur aux TC et aux SC.

• Continuer à ne confier qu'en fonction des preuves de performance les mandats des TC et des SC.

• S'appuyer dans les nouveaux travaux techniques sur des cas d'entreprises pour vérifier la nécessité d'élaborer une nouvelle norme et la faisabilité scientifique à produire cette norme.

• Exiger l'obtention d'une large majorité avant d'entreprendre de nouveaux travaux techniques.

• Réévaluer périodiquement le besoin de conserver les comités actuels et les aspects de leur programme de travail.

• Réévaluer les critères d'approbation des DIS (Projet de norme internationale) pour minimiser l'incidence des votes ne reflétant pas le consensus des organismes nationaux participants.

• Résoudre dès leur apparition les problèmes de manque de clarté de la langue et les problèmes de traduction.

• Établir des sites Web des activités des TC et des SC.

Questions de financement

L'Industrie est prête à financer les processus d'élaboration des normes et le fait d'ailleurs déjà régulièrement. Cependant, elle n'a pas l'intention de payer les dépenses stériles, surtout celles liées à des éléments inutiles d'un processus ni à ceux qui retardent ce processus. Elle paiera les dépenses engagées pour une administration bien gérée, la distribution efficace des documents, des services de rédaction d'excellente qualité, mais ne déboursera pas un centime pour subvenir aux besoins d'une paperasserie excessive ni de quelque autre « service » inutile que ce soit.

• S'efforcer de trouver des fonds pour faire fonctionner le Secrétariat central de l'ISO autrement que par la vente de normes.

• Le prix des normes ISO devrait être fonction des coûts de production et de publication.

• Le modèle de financement de l'ISO doit répondre aux besoins des secteurs particuliers, dont certains souhaitent la gratuité des normes.

• On devrait analyser l'ensemble du système pour savoir de quelle nature sont les dépenses, de quelle façon on peut les réduire et éliminer les fonctions faisant double emploi.

• Faire un meilleur usage de l'électronique à l'échelle du système. ■

Suite de la page 11

s'appuyer sur le principe de la déclaration du fabricant. Trop de marques visent à attirer le consommateur. Au moment de donner une marque à leurs produits, les fabricants devraient tenir compte des attentes des consommateurs à cet égard.

Si les sociétés veulent s'enorgueillir de leur actes, il faut qu'elles fournissent aux consommateurs l'assurance qu'on a, au préalable, vérifié si elles agissaient de la bonne façon. Je suis persuadée qu'il y aura de nouvelles exigences de transparence et qu'on en imposera encore d'autres à l'Industrie. C'est peut-être pour cela que celle-ci est aujourd'hui sur le sentier de la guerre.

Bref, si l'Industrie tient absolument à alléger le fardeau administratif, elle doit s'efforcer de garantir une sécurité suffisante pour le maintien de laquelle nous devons encore nous battre.

L'existence de systèmes de management tels qu'ISO 9000 et ISO 14000, préoccupe aussi l'Industrie. Les systèmes de management ont tendance à toucher des secteurs comme ceux de la santé et de la sécurité du travail et de la protection de la vie privée, une autre tendance à laquelle semble s'opposer l'Industrie.

Curieusement, les multinationales, souvent contre les systèmes de management, continuent à exiger de leurs fournisseurs qu'ils y aient recours.

L'ICSCA s'oppose à la certification dans les secteurs du management de la valeur, celui de la gestion des risques ou ceux de la santé et de la sécurité du travail. Je trouve cela quelque peu étonnant. De nombreux produits et services finissent par être semblables partout dans le monde. Une fois que les consommateurs ont compris que tous les lave-vaisselle, par exemple, lavent la vaisselle, leur choix se fait en fonction d'autres critères. Les consommateurs sont appelés à s'intéresser avant tout à des secteurs comme la santé et la sécurité du travail et la gestion des risques, c'est pourquoi, vouloir ralentir ou interrompre les travaux dans ces secteurs est signe d'une grande étroitesse d'esprit. Rien n'indique que les normes des systèmes de management seront obligatoires, c'est pourquoi il semble étrange, qui plus est anticoncurrentiel, de se montrer si réfractaire au développement de ce genre de systèmes.

Les accords de reconnaissance mutuelle entre les partenaires commerciaux permettent d'éviter à l'Industrie et aux consommateurs les dépenses que représentent évaluations, marques et rapports d'essais multiples, etc. C'est pourquoi on a tendance à se montrer en faveur de l'acceptation des normes internationales partout dans le monde. Il est, cependant, important que le principe directeur de ce genre de méthodes demeure l'assurance que les systèmes ont été reconnus équivalents, à défaut de quoi l'on peut dire adieu à la confiance des consommateurs vis-à-vis des essais et de l'évaluation de la conformité.

Dans le contexte de la mondialisation, le plus grand défi des consommateurs est, néanmoins, de pouvoir tout simplement se faire entendre. L'ICSCA dit qu'elle a sur sa liste d'adresses le nom des membres de plus de 50 sociétés représentant près d'un billion de dollars de ventes par année. Un habitué du mouvement pour le consommateur aura vite fait de saisir la différence entre les ressources des organisations de consommateurs et celles de l'Industrie.

La représentation des consommateurs au sein des organismes nationaux et internationaux de normalisation est extrêmement restreinte. On estime que seuls 39 organismes nationaux de normalisation sur plus de 100, dans le monde, prévoient la représentation des consommateurs. Seuls 18 organismes membres nationaux de l'ISO

« Le plus grand défi des consommateurs est, néanmoins, de pouvoir tout simplement se faire entendre. »

semblent, à l'échelon international, comprendre des représentants des consommateurs.

L'ISO semble également avoir, vis-à-vis de la représentation des consommateurs, une attitude différente de celle d'autres organismes de normalisation, surtout européens. L'Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs pour la normalisation (ANEC) est directement représentée au sein de nombreux comités techniques des principaux organismes de normalisation européens. Consumers International, organisation internationale de consommateurs ne bénéficie pas du même statut au sein de l'ISO.

J'ai la ferme conviction qu'il est important que les consommateurs se battent pour obtenir une protection maximum, et j'espère que les recommandations portant sur la participation des consommateurs aux travaux de normalisation contenues dans la déclaration de l'ISO et de la CEI seront mises en œuvre par les organismes nationaux de normalisation.

Selon moi, dans les résolutions d'organismes de l'Industrie tels que l'ICSCA, les sociétés semblent rarement se souvenir qu'en réalité elles se trouvent sur le marché pour fournir à d'autres des produits et des services, et non pour le seul désir de maximiser les profits de leurs actionnaires.

L'Industrie semble oublier quelque peu les attentes et les exigences des consommateurs et autres intéressés qui se trouvent à l'autre extrémité de la chaîne, contrairement à ce qu'elle prétend, par ailleurs, dans une perspective plus réaliste de l'avenir. Espérons que ces belles déclarations ne sont pas qu'une façade et que l'Industrie engagera une discussion fructueuse sur notre orientation commune dans les domaines des normes, de la certification et des systèmes de management. ■

Des oursons moins chinois qu'on ne pense...

Ou les aventures de Nounours et ses amis dans l'univers des normes et de la conformité

L'industrie du jouet doit, à l'instar de ses comparses, répondre aux exigences mondiales de confection de produits de bonne qualité, sûrs et à prix concurrentiels. Normes et contraintes en matière de conformité affectent ainsi les fabricants de ce jouet des plus simple et courant : l'ourson en peluche! L'aventure d'un petit ours blanc fabriqué en République populaire de Chine en est l'illustration.

Hormis le fil, aucun des éléments de notre Nounours ne vient vraiment de Chine. Dotés d'yeux moulés au Japon, fixés aux ultrasons à l'aide d'une machine fabriquée en Corée du Sud, d'un vêtement de confection française, d'un rembourrage en fibres polyester d'origine allemande ou américaine, d'un pelage de production coréenne, notre Nounours, assemblé en Chine, doit sa conception aux ateliers d'une PME américaine. Et c'est cette PME qui en a, au départ, élaboré les spécifications de fabrication et de sécurité à l'intention de leur clientèle américaine, brésilienne, canadienne, européenne, japonaise et mexicaine.

Les jouets destinés au marché américain sont soumis à plusieurs normes et règlements de fabrication. Certains amis de Nounours, expédiés directement via Hong Kong à destination de quatre détaillants généralistes américains différents, doivent avoir été certifiés par quatre laboratoires différents de Hong Kong, chacun d'eux attestant de la conformité de l'ourson à la réglementation fédérale américaine, ainsi qu'à la norme de sécurité volontaire ASTM F-963 (*Standard Consumer Safety Specification on Toy Safety*) appliquée aux jouets vendus aux États-Unis.

On expédie en une seule fois les oursons au Canada, au Brésil et au Mexique, ce qui représente une économie de fret. Les étiquettes doivent alors être au moins en anglais, en espagnol et en français. Les amis de Nounours destinés au Brésil doivent avoir été certifiés par un laboratoire américain ou brésilien reconnu, attestant du respect de la norme applicable (de conception américano-européenne) régissant les jouets.

Les étiquettes des amis de Nounours à destination du Japon doivent porter le label « ST » attestant du respect de la réglementation japonaise des jouets en matière de sécurité, et nos oursons sont censés « s'être livrés » aux essais pour le contrôle de la teneur en formaldéhyde des jouets pour bébé.

Nos oursons destinés à l'Union européenne (UE) doivent porter une étiquette au label « CE » attestant du respect de la norme européenne EN71 pour la sécurité des jouets. Le fabricant de ces oursons a fait de ses bureaux de Londres son siège social officiel en matière de « fiches techniques », ce qui confirme que cette société a recours à des méthodes d'assurance qualité et est dotée des systèmes qui garantissent le respect des normes européennes. Les demandes concernant les formalités de douane de l'UE se rapportant à Nounours et à ses amis doivent être adressées aux bureaux de Londres. Les douaniers peuvent, en cas de différend, retenir nos oursons le temps de traduire la fiche technique, ce qui peut entraîner quelque retard et un supplément de dépenses… pour des oursons qui « se sont déjà livrés » à bon nombre d'essais. ■

*Article tiré du n° 202 de l'*Observateur *de l'OCDE, octobre-novembre 1996, remanié*
Copyright OCDE, 1996

Faciliter les déplacements de Nounours et de ses amis

Le Conseil canadien des normes (CCN) est l'un de ces organismes du monde œuvrant dans le sens de l'harmonisation des normes et des systèmes d'évaluation de la conformité.

Sous les auspices du Conseil canadien des normes, quelque 3 000 Canadiens prennent part à l'élaboration de normes internationales. Ces normes forment progressivement la base des Normes nationales du Canada.

Le CCN se fait également présent dans des ententes régionales et internationales axées sur une reconnaissance mutuelle de l'évaluation de la conformité (essais, certification et enregistrement). Des ententes dans divers secteurs d'activité ont déjà été conclues avec les États-Unis, le Mexique, la Chine, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne. Voir détails dans les numéros précédents de *CONSENSUS* ou visiter notre site Web à l'adresse : http://www.ccn.ca.

Accréditation

Le Conseil canadien des normes (CCN) accrédite divers organismes offrant des services dans le domaine de la normalisation et de l'évaluation de la conformité. L'accréditation permet de reconnaître officiellement la capacité d'un organisme à accomplir certaines tâches et sert de fondement à l'acceptation aux échelles nationale et internationale des produits et des services.

Dans la plupart des cas, les organismes sont accrédités pour fournir des services dans un champ d'activité particulier. Pour connaître la portée d'accréditation complète et les coordonnées d'un organisme en particulier ou pour en savoir plus sur les programmes d'accréditation du CCN, visitez notre site Web à http://www.ccn.ca ou contactez notre Division de l'information.

Nouvelles accréditations

Organisme de certification

- **PFS Corporation**, Madison, Wisconsin

Produits de bois menuisé : Concerne les caractéristiques physiques, la capacité de charge, la stabilité dimensionnelle, l'intégrité du collage et la durabilité des produits, des matériaux, des profilés et des assemblages en bois, en fibres de bois et en matériaux composites, y compris :

- les panneaux isolants de construction,
- les panneaux en agglomérés de bois,
- le bois de charpente lamellé,
- les matériaux de charpente en composite,
- les poutrelles en I, les armatures à treillis et autres profilés de construction.

Registraire de systèmes de management environnemental

- **Intertek Testing Services NA Ltd.,** Montréal, Québec

Prestataire de cours de formation des auditeurs qualité

- **Accademia Qualitas,** Saint-Laurent, Québec

Laboratoires d'essais et d'étalonnage

- **BC Research Inc.,** Vancouver, Colombie-Britannique
- **Enviro-Test Laboratories Thunder Bay Analytical,** Thunder Bay, Ontario
- **GJS Mass Measurement, une division de Fisher Scientific Limited,** Nepean, Ontario
- **Laboratoire d'hygiène vétérinaire et alimentaire,** Saint-Hyacinthe, Québec

Retrait volontaire d'accréditation

Laboratoires d'essais et d'étalonnage

- **Beak Consultants Ltd. Ecotoxicology Laboratory,** Dorval, Québec
- **Les Laboratoires Shermont Inc.,** Sherbrooke, Québec

Suite de la page 7

quel navigateur », à http://www.anybrowser.org.

De plus en plus nombreux sont les concepteurs et usagers qui finissent par penser qu'ils ne devraient plus avoir à contourner les incompatibilités de la plupart des navigateurs, et que ces derniers devraient être conformes aux spécifications.

La Ziff-Davis Inc., maison d'édition de revues sur les ordinateurs a lancé, en mars 1997, une campagne : Promesse d'interopérabilité du Web. Celle-ci visait à inciter les fournisseurs de navigateurs à signer un document promettant de favoriser la conformité aux spécifications du W3C et de présenter à ce dernier tous les ajouts proposés avant de les inclure à leur produit. En juillet 1997, à la suite d'une pétition qui a permis de recueillir le nom de 35 000 personnes, Netscape, Microsoft et W3C se sont entendus sur cette promesse.

Par la suite, une coalition de concepteurs lançait, en août 1998, Le Projet de normalisation du Web, ou WSP (http://www.webstandards.org). Ce groupe réclame des fournisseurs de navigateurs qu'avant d'ajouter de nouvelles caractéristiques ils veillent à ce que leurs produits soient conformes aux spécifications de base du W3C. Avec l'aide d'Open Group, une coalition d'industries spécialisées dans le domaine de la technologie passe-partout, le WSP met également au point un ensemble d'essais prévus pour évaluer les navigateurs en fonction des spécifications HTML.

Les usagers se sont révoltés pour que les choses changent. Netscape et Microsoft leur ont promis que la prochaine génération de leurs produits serait totalement conforme aux recommandations du W3C et ont rendu accessibles aux usagers pour téléchargement et essai les versions préliminaires de nouveaux navigateurs. Les usagers qui ont mis à l'épreuve certaines parties de la nouvelle version de Navigator ont affirmé que celle-ci semblait faire appel à un plus grand nombre des caractéristiques contenues dans les spécifications.

On n'a pas encore réglé le problème de l'incompatibilité réciproque des navigateurs – il se peut même qu'on ne puisse jamais le faire. Tant de gens ayant utilisé pour créer leurs pages Web une version HTML non standard – pour contourner les problèmes d'incompatibilité, pour tirer parti de l'une des caractéristiques d'un navigateur, ou simplement parce qu'ils ne savaient comment s'y prendre – les prochains navigateurs devront tolérer les caractéristiques de HTML non conformes.

La présence de nœuds dans la toile s'explique par le fait que les sociétés s'appuient plutôt sur les normes élaborées par des entreprises que sur celles mises au point dans le cadre d'un processus ouvert. ■

Normes nationales du Canada

Depuis la parution du dernier numéro de *CONSENSUS*, le Conseil canadien des normes a entériné les normes suivantes en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Pour obtenir des renseignements sur la disponibilité des normes, leur prix ou pour passer une commande, veuillez communiquer avec l'organisme d'élaboration de normes compétent à l'adresse ci-dessous. Certains documents peuvent n'être disponibles que dans l'une des deux langues officielles.

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CGSB (seulement au Canada)
Télécopieur : (819) 956-5644

CAN-CGSB/ONGC 1.171 Enduit au zinc minéral
CAN-CGSB/ONGC 4.2 N° 49 Méthodes pour épreuves textiles – Résistance des textiles à la diffusion de vapeur d'eau
CAN-CGSB/ONGC 7.1 Éléments d'ossature murale légers en acier
CAN-CGSB/ONGC 85.10 Revêtements protecteurs pour les métaux

Association canadienne de normalisation (CSA)

Téléphone : (416) 747-4044
Télécopieur : (416) 747-2475

CAN-CSA C1325 Isolateurs pour lignes aériennes de tension nominale supérieure à 1000 V – Éléments d'isolateurs en céramique ou en verre pour systèmes à courant continu – Définitions, méthodes d'essai et critères d'acceptation
CAN-CSA C50052 Enveloppes en alliage d'aluminium coulé pour l'appareillage à haute tension sous pression de gaz
CAN-CSA C50064 Enveloppes en aluminium et alliage d'aluminium corroyé pour l'appareillage à haute tension sous pression de gaz
CAN-CSA C50068 Enveloppes en acier soudé pour l'appareillage à haute tension sous pression de gaz
CAN-CSA C50069 Enveloppes soudées en alliage d'aluminium comportant des parties moulées et des parties en métal corroyé pour l'appareillage à haute tension sous pression de gaz
CAN-CSA C50089 Cloisons en résine moulée pour l'appareillage sous enveloppe métallique à haute tension sous pression de gaz
CAN-CSA E968 Lampes à ballast intégré pour l'éclairage général
CAN-CSA ISO 14041 Management environnemental – Analyse du cycle de vie – Définition de l'objectif et du champ d'étude et analyse de l'inventaire
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-1** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 1: General overview and subnetwork-independent requirements
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-14** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 14: MAC, PHY, and PMD sublayer dependent and Station Management requirements over an FDDI LAN subnetwork
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-2** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 2: TA51 profile including subnetwork-dependent requirements for CSMA/CD Local Area Networks (LANs)
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-4** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 4: Definition of profile TA53, operation over a Token Ring LAN subnetwork
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-5** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 5: TA1111/TA1121 profiles including subnetwork-dependent requirements for X.25 packet-switched data networks using virtual calls
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-6** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 6: Definition of profile TA54, operation over an FDDI LAN subnetwork
CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-1 Technologies de l'information – Profils normalisés internationaux TB, TC, TD, et TE – Service de transport en mode connexion sur service de réseau en mode connexion – Partie 1: Spécifications indépendantes du type de sous-réseau pour groupe TB
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-12** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 12: Definition of profile TC51, provision of the OSI connection-mode Transport Service using the OSI connection-mode Network Service in an End System attached to a CSMA/CD LAN
CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-2 Technologies de l'information – Profils normalisés internationaux TB, TC, TD, et TE – Service de transport en mode connexion sur service de réseau en mode connexion – Partie 2: Spécifications indépendantes du type de sous-réseau pour groupe TC
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-20** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 20: Overview of the generalized multipart ISP structure for TC and TD Group profiles for OSI usage of ISDN
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-22** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 22: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer and Data Link Layer for ISDN B-channel X.25 DTE to DCE operation
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-23** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 23: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer and Data Link Layer for Data Transfer concerning a packet switched mode Intergrated Services Digital Network using virtual calls: B-channel access case
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-24** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 24: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer and Data Link Layer for Data Transfer concerning a packet switched mode Intergrated Services Digital Network using virtual calls: D- channel access case
CAN-CSA Z11140-1 Stérilisation des produits de santé – Indicateurs chimiques – Partie 1: Prescriptions générales
CAN-CSA Z275.4 Norme de compétence pour les opérations de plongée
CAN-CSA Z314.10 Sélection, utilisation, entretien et lavage des enveloppes, des blouses de chirurgien et des champs textiles réutilisables utilisés dans les établissements de santé
CAN-CSA Z810 Analyse des incidences du cycle de vie: Phase de production des pâtes et papiers
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10608-12** Information technology – International Standardized Profile TAnnnn – Connection-mode Transport Service over Connectionless-mode Network Service – Part 12: MAC sublayer and physical layer dependent requirements for a CSMA/CD LAN subnetwork
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-10** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 10: LAN subnetwork-dependent, media-independent requirements
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-11** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 11: CSMA/CD subnetwork-dependent, media-dependent requirements
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-14** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 14: Definition of profile TC53, provision of the OSI connection-mode Network Service in an End System attached to a Token Ring LAN
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-15** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 15: Definition of profile TC54, provision of the OSI connection-mode Transport Service in an End System attached to an FDDI LAN
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-21** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 21: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer and Data Link Layer for ISDN B-channel X.25 DTE to DTE operation
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-25** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 25: Subnetwork-type dependent requirements for Q.931 circuit-switched operation
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-26** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection–mode Network Service – Part 26: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer for Call Control procedures concerning the outgoing call of a packet switched mode Intergrated Services Digital Network in case B using virtual calls
***CAN-CSA ISO/IEC ISP 10609-27** Information technology – International Standardized Profiles TB, TC, TD and TE – Connection-mode Transport Service over connection-mode Network Service – Part 27: Subnetwork-type dependent requirements for Network Layer for Call Control procedures concerning the incoming call of a packet switched mode Intergrated Services Digital Network in case B using virtual calls
**Version française non disponible*

Pour interroger la base de données des Normes nationales du Canada, visitez le site Web du Conseil canadien des normes à : http://www.ccn.ca.

Avis d'examen public

Canadian OSI Registration Authority (COSIRA)

Conformément à la norme *Canadian OSI Registration Procedures and Guidelines* (Z243.110 Série 93) de l'Association canadienne de normalisation (CSA), les organismes ci-dessous ont demandé l'autorisation d'utiliser les identificateurs d'interconnexion de systèmes ouverts (OSI) suivants :

Entreprise	Objet type	Valeur
Syncrude Canada Ltd.	NSAP Org-ID	301
Bcnet Networking Society	NSAP Org-ID	302

Pour faire des commentaires à ce sujet ou recevoir un complément d'information sur ces demandes ou sur l'enregistrement OSI au Canada, contacter l'administrateur du COSIRA par téléphone au (819) 956-3557, par télécopieur au (819) 956-4848 ou par courrier électronique à cosira@tpsgc.gc.ca.

On peut consulter en direct, par l'intermédiaire de la base de données du Conseil canadien des normes, la liste des identificateurs OSI approuvés en usage au Canada. Pour savoir comment accéder à cette base de données, téléphoner à Doug Langlotz au (613) 238-3222 ou écrire à dlanglotz@scc.ca.

Examen public

Voici une liste des normes en voie d'élaboration (e), de révision (r), d'annulation (a) ou de modification (m). Des exemplaires sont offerts pour révision par les organismes d'élaboration de normes accrédités désignés. Des frais minimes s'appliquent ordinairement pour chaque exemplaire d'un document commandé. Veuillez noter que ces projets de documents sont distribués uniquement pour révision et commentaires, et non en vue de leur application.

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CGSB (seulement au Canada)
Télécopieur : (819) 956-5644

CAN/CGSB-1.76 Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur (r)
CAN/CGSB-1.94 Diluant, xylène (xylol) (r)
CAN/CGSB-1.110 Diluant d'usage général, pour produits-laque (r)
CAN/CGSB-1.136 Diluant antiopalescent pour produit-laque nitrocellulosique (r)
C/CGSB-4.80** Fil de coton (e)
C/CGSB-4.85** Fil de nylon (multifilaments continus) (e)
C/CGSB-4.97** Fil de polyester (multifilaments continus) (e)
C/CGSB-4.117** Popeline polyester/coton, 170 g/m² (e)
CAN/CGSB-4.131-93 Fil polyester guipé de coton ou de polyester (m)
CAN/CGSB-4.139-94 Fil en fibres de polyester (m)
CAN/CGSB-4.140-95 Sergé de laine/polyester, 280 g/m² (a)
CAN/CGSB-4.141 Sergé de polyester coton, 235 g/m² (r)
CAN/CGSB-4.144-M90 Sergé de polyester/coton, 255 g/m² (a)
CAN/CGSB-4.146-M90 Ruban à border en nylon (a)
CAN/CGSB-4.154-M91 Popeline de polyester/coton, 160 g/m² (a)
CAN/CGSB-4.180-M91 Toile unie polyester/coton, 150 g/m² (a)
CAN/CGSB-48.9712 Qualification et certification du personnel affecté aux essais non destructifs (r)
C/CGSB-109.4** Symboles de transport public (e)
CAN/CGSB-147.3 Définition du contenu canadien (r)

Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)

Téléphone : (416) 757-3611
Télécopieur : (416) 757-8915

CAN/ULC-S703 Norme pour isolant thermique de fibre cellulosique pour bâtiments (e)
CAN/ULC-S706 Norme pour les utilisations du panneau de fibres (e)
CAN/ULC-S139 Méthode normalisée d'essai d'inflammabilité pour l'évaluation d'intégrité des câbles électriques (e)

Activités à venir

Du 20 au 22 juin : Conférence annuelle de l'Association canadienne de normalisation (CSA) à Calgary. Pour en savoir plus, communiquer avec Andrea Keddy au (416) 747-2483 ou écrire à keddya@csa.ca.

RETOUR DEMANDÉ
Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 9Z9

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé / Postage paid
Nbre / Blk
05333393